

DOSSIER SPONSOR

CONVENTION D'AFFAIRES

MADE in ANGERS



MARDI 20 FÉVRIER 2024

CENTRE DES CONGRÈS ANGERS

LES RENDEZ-VOUS BUSINESS DU 49



1 journée
9h > 19h



jusqu'à 10 rendez-vous
d'affaires



25 min
par rendez-vous

Inscription sur

www.madeinangers.fr

ÉVÉNEMENT
PILOTÉ PAR



La première édition de la convention d'affaires a été une vraie réussite. Aldev, l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole en partenariat avec la Région Pays de la Loire, la CCI de Maine-et-Loire, la Chambre des métiers et de l'artisanat des Pays de La Loire, la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, le Pôle Métropolitain Loire Angers, la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe, la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, a donc décidé de reprogrammer cet événement en 2024. La deuxième édition de **ce rendez-vous B to B aura lieu le 20 février 2024** toujours dans le cadre de Made in Angers, l'événement coordonné par Destination Angers et qui met chaque année en avant les entreprises locales et leurs savoir-faire.

L'objectif de cette journée est de créer la rencontre entre les entreprises angevines et plus largement celles du département pour favoriser leurs échanges et leur business en leur permettant de :

- **rechercher** de nouveaux partenaires,
- **rencontrer** les grands donneurs d'ordre,
- **identifier** des prestataires locaux,
- **approcher** de nouveaux clients.

POUR QUI ?

Elle s'adresse à **toutes les entreprises B to B tous secteurs d'activités confondus du Maine-et-Loire** (start-up, TPE, PME, grand compte ...) et **les structures d'insertion par l'activité économique**.

L'objectif est d'atteindre minimum le même nombre de participants qu'en 2023 soit un objectif entre 180 et 200 entreprises avec la perspective de plusieurs centaines de rendez-vous d'affaires.

OÙ ET QUAND ?

La convention d'affaires se déroulera **le mardi 20 février 2024 de 9h à 19h au Centre de congrès Jean-Monnier à Angers**.

COMMENT ?

Des rendez-vous d'affaires de 25 min seront programmés tout au long de la journée en fonction des besoins et attentes exprimés par les entreprises. **Jusqu'à 10 rendez-vous par personne** peuvent être programmés. Les rendez-vous d'affaires doivent être préalablement validés par les 2 participants pour être programmés.



MADE in ANGERS

CONVENTION D'AFFAIRES



DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

- 9h à 10h : Mot d'accueil et conférence de lancement
- 10h à 17h : Convention d'affaires
- 10h à 19h : Village partenaires & sponsors
- 11h et 15h : Conférences flashes d'environ 30 min
- 17h45 : Cocktail de clôture
- 19h : Fin

POURQUOI ÊTRE SPONSOR ET PARTENAIRE SUR LA CONVENTION D'AFFAIRES ?

- **Vous valorisez votre offre de produits ou services et vos actions** auprès des entreprises présentes.
- **Vous profitez de la visibilité et de la médiatisation** de la convention d'affaires Made in Angers, à l'échelle locale et départementale.
- **Vous affirmez votre engagement dans le développement économique** d'Angers Loire Métropole et plus largement du Maine-et-Loire en étant identifié comme un des acteurs clés de la dynamique économique locale.

TROIS FORMULES



OFFRE SILVER

1500€

2 places à la convention d'affaires



Vos rendez-vous convention d'affaires directement sur votre stand



Stand 9 m² (table + chaises + un stand modulaire avec cloison de fond et ossature aluminium)



Possibilité d'avoir un écran sur le stand (option supplémentaire via Destination Angers) + accès à une alimentation électrique



Communication du sponsor sur :

- le site madeinangers.fr
- la liste des entreprises participantes à la convention d'affaires
- dans l'espace dédié et dans la salle de conférences le jour J



Accès à un espace de coworking, aux conférences, au repas du midi et au cocktail de clôture

Tarif : 1500€



OFFRE GOLD

2500€

3 places à la convention d'affaires



Vos rendez-vous convention d'affaires directement sur votre stand



Stand 12 m² (mobilier et panneau stand finition bois)



Possibilité d'avoir un écran sur le stand (option supplémentaire via Destination Angers) + accès à une alimentation électrique



Communication du sponsor sur :

- le site madeinangers.fr
- la liste des entreprises participantes à la convention d'affaires
- dans l'espace dédié et dans la salle de conférences le jour J



Accès à un espace de coworking, aux conférences, au repas du midi et au cocktail de clôture



Accès à une salle de rendez-vous privée

Tarif : 2500€



OFFRE BRONZE

800€

2 places à la convention d'affaires



Vos rendez-vous convention d'affaires directement sur votre stand



Stand 4 m² (table et chaises + un panneau de fond « clip expo » + accès à une alimentation électrique



Communication du sponsor sur :

- le site madeinangers.fr
- la liste des entreprises participantes à la convention d'affaires
- dans l'espace dédié et dans la salle de conférences le jour J



Accès à un espace de coworking, aux conférences, au repas du midi et au cocktail de clôture

Tarif : 800€

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT DE LA FORMULE CHOISIE

Etape 1

S'inscrire en tant que sponsor à la convention d'affaires sur www.madeinangers.fr/convention-d-affaires

Etape 2

Sélectionner l'offre et remplir le formulaire en ligne sur votre participation à la journée.

Etape 3

Régler la formule sponsor en ligne par carte bancaire ou par virement bancaire.

Par carte bancaire

paiement ligne sur www.bbcmeeet.com/madeinangers_2023

Par virement bancaire

CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL ANJOU
IBAN : FR76 1027 8394 5100 0203 1130 142 BIC : CMCIFR2A
Une facture vous sera ensuite dressée par notre service comptabilité.





**DIRECTION ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES D'ALDEV**

02 52 57 01 29
entreprises@angers-developpement.com

